

## PROCURATION

Vous devez compléter le formulaire de procuration si vous êtes détenteur d'une action ordinaire du capital-actions de Le Havre du Village Liberté sur Berges inc. et vous ne pouvez assister à la réunion;

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_, résidant au \_\_\_\_\_ à Brossard, nomme par la présente, \_\_\_\_\_, mon fondé de pouvoir, pour qu'il assiste, agisse et vote pour mon compte et en mon nom sur tous les sujets figurant à l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle de Le Havre du Village Liberté sur Berges inc. qui doit se tenir le mercredi 23 octobre 2019 à 19h00, ainsi qu'à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement.

La présente procuration révoque toute autre procuration donnée par le(s) soussigné(s) et demeurera en vigueur tant et aussi longtemps qu'elle n'aura pas été révoquée.

Fait à Brossard, ce \_\_\_\_\_ e jour de \_\_\_\_\_ 2019

\_\_\_\_\_  
ACTIONNAIRE OU COACTIONNAIRE

\_\_\_\_\_  
ACTIONNAIRE OU COACTIONNAIRE

\_\_\_\_\_  
Signature

\_\_\_\_\_  
Signature

\_\_\_\_\_  
# de condo

\_\_\_\_\_  
Adresse

Dans le but d'assurer le quorum à cette réunion, veuillez remplir et retourner le formulaire de procuration au moins 48 heures avant l'assemblée, soit par courriel ou par la poste à l'adresse indiquée au bas de cet avis, ou de le déposer dans la boîte aux lettres de l'administration située à la gauche du vestibule donnant accès au Club-House. **Si vous assistez à la réunion, votre procuration vous sera remise lors de l'enregistrement.**

